

# SHOPPING-FLUX

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Janvier 2018

### PREAMBULE :

Shopping-Flux est le concepteur et l'éditeur de son Logiciel de gestion de flux pour des sites e-commerce vers des Canaux de diffusion, tels que des places de marché et guides d'achat. Ce Logiciel permet de gérer, diffuser et optimiser la visibilité des catalogues produits de sites e-commerce sur des Canaux de diffusion.

Shopping-Flux propose aux e-commerçants un Service comprenant :

- I. Un droit d'utilisation distant du Logiciel Shopping-Flux pour le traitement du catalogue produits du site e-commerce, l'envoi des Données traitées vers les Canaux de diffusion, et la remontée des informations de commandes depuis les Canaux de diffusion ;
- II. L'accès à un Back-Office permettant de gérer les flux entre le site e-commerce et les Canaux de diffusion.

Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées « Conditions Générales ») ont pour objet de définir les droits et obligations entre Shopping-Flux et les Clients, ainsi que les termes et modalités d'utilisation du Service, auquel le Client a décidé de s'abonner, après avoir pris connaissance des Conditions Générales qu'il accepte sans réserve et s'être assuré de l'adéquation du Service à ses besoins.

### CELA AYANT ETE EXPOSE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

#### 1. Définitions

Les termes définis ci-dessous auront dans les présentes Conditions Générales (en ce compris son préambule), toutes les fois qu'ils débiteront par une majuscule, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel, le sens qui leur est attribué ci-après.

« **Back-office** » désigne l'interface fournie par Shopping-Flux par laquelle le Client peut administrer et paramétrer les flux entre son site e-commerce et les Canaux de diffusion, prendre connaissance des informations de commandes;

« **Canal de diffusion** » désigne tout support média et notamment les vidéos, passages radio, passages TV impliquant un achat consécutif à une communication dédiée, toute appli mobile, toute plateforme, telle que des places de marché, guides

d'achat, réseaux sociaux susceptibles de diffuser les catalogues produits de sites e-commerce ;

« **Client** » désigne toute personne physique ou morale agissant à titre professionnel et qui s'abonne au Service, ainsi que toute agence revendeuse ou pas du Logiciel qui gère les abonnements à Shopping-Flux pour ses propres clients ;

« **Données traitées** » désigne les données relatives au catalogue produits du site e-commerce du Client, transmises par le Client selon un format indiqué par Shopping-Flux et traitées par le Logiciel pour transmission aux Canaux de diffusion ;

« **Formation initiale** » désigne une formation à l'utilisation du Logiciel, assurée par Shopping-Flux, suivie à distance, proposée pour tous les clients ;

« **Logiciel** » désigne le logiciel édité par Shopping-Flux, permettant le traitement du catalogue produits du site e-commerce, l'envoi et la réception des Données traitées vers les Canaux de diffusion;

« **Partie** » désigne collectivement Shopping-Flux et le Client, et individuellement l'un d'entre eux ;

« **Service** » désigne le service d'utilisation du Logiciel tel que présenté dans le préambule ci-avant et décrit sur le Site ;

« **Shopping-Flux** » désigne la Société par Actions Simplifiée, au capital de 300 000 euros, ayant son siège social au 9 rue de la Gare 94230 Cachan et immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro B 531 496 339 ;

« **Utilisateur** » désigne les personnes aux quelles le Client, sous sa seule responsabilité, donne accès au Back-office Shopping-Flux pour son site e-commerce.

#### 2. Acceptation des Conditions Générales

L'abonnement au Service et l'utilisation du Service sont soumis aux Conditions Générales.

Shopping-Flux se réserve le droit de modifier à tout instant les Conditions Générales, les modifications prenant le cas échéant effet dès leur publication sur le site officiel de Shopping-Flux. Les Clients étant déjà abonnés au Service seront informés par email, ou par leur Back-office, ou via le site officiel de Shopping-Flux, des nouvelles Conditions Générales dans les quinze jours avant leur entrée en vigueur.

L'acceptation pleine et entière, sans réserve, est réputée donnée dès lors que la case « j'accepte les conditions générales » est cochée lors de l'abonnement au Service ou que le bon d'acceptation des CGV est retourné signé.

A défaut d'avoir coché cette case ou d'avoir renvoyé le bon d'acceptation des CGV signé, l'abonnement au Service est impossible, ce que le Client accepte.

Le Client est informé que l'abonnement au Service est exclusivement réservé aux professionnels au sens du droit de la consommation et déclare avoir cette qualité.

Cette déclaration est déterminante de la volonté de contracter de Shopping-Flux, le Service ayant été défini en fonction des exclusions et limitations de responsabilité prévues au sein des présentes Conditions Générales.

En tant que professionnel agissant à des fins qui entrent dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale, le Client reconnaît qu'il ne dispose pas du droit de rétractation dont bénéficient seulement les consommateurs au sens du Code de la consommation.

### **3. Abonnement au Service : création d'un compte et fourniture d'un identifiant**

L'abonnement au Service entraîne la création d'un compte.

L'accès au Service est notamment conditionné par la fourniture par le Client de ses coordonnées non erronées, et par sa capacité à contracter pour le compte de la société qu'il représente si le Client est une personne morale.

Shopping-Flux fournit au Client un identifiant nécessaire pour accéder au Service et au Back-office, comprenant un nom d'utilisateur et un mot de passe.

Le Client pourra demander à Shopping-Flux de modifier les Identifiants (perte, départ d'un collaborateur...). Pour ce faire, le Client envoie sa demande à l'adresse [contact@shopping-flux.com](mailto:contact@shopping-flux.com).

Le Client s'engage à assurer la confidentialité de son Identifiant, même si le Service est utilisé par l'un de ses préposés ou prestataire pour le compte du Client.

Toute connexion au Back-office utilisant l'Identifiant d'un Client est réputée avoir été effectuée par le Client.

### **4. Formation**

Shopping-Flux propose le suivi d'une formation gratuite au client après l'ouverture de son compte. Des formations complémentaires sont proposées par la suite, payantes et éligibles au budget formation (Shopping-Flux est organisme de formation agréée n°11 94 09157 94).

Le Client reconnaît que la qualité et le délai des réponses du service de support clients de Shopping-Flux dépendent de sa formation et de sa collaboration active.

### **5. Pré-requis applicable au système d'information du Client**

En préalable à l'abonnement au Service, le Client certifie avoir vérifié que l'ensemble de ses matériels, logiciels et flux Internet sont suffisamment dimensionnés et protégés par des logiciels anti-virus pour lui permettre d'utiliser correctement le Logiciel. Le Client prend en charge la maintenance et les mises à jour de ses logiciels et matériels.

Conscient de la spécificité du Logiciel s'appuyant sur des ressources matérielles et logicielles interne à son organisation, le Client s'engage à informer Shopping-Flux de toute modification de ladite organisation qui pourrait impacter l'utilisation du Service, à savoir changement de solution e-commerce, changement de matériel, ajout de logiciel, modification dans les champs des Données (titres, organisation...) ou du mode de connexion aux Données (notamment les autorisations)...

La responsabilité de Shopping-Flux ne pourra pas être engagée en cas de non-respect de cette obligation par le Client, ou des conséquences des modifications de l'organisation ou des changements matériels engagés par le client.

### **6. Utilisation du Service**

Selon la solution logicielle E-Commerce utilisée par le client, le Logiciel (Shopping Flux) permet d'enregistrer automatiquement les commandes réalisées sur les Canaux de diffusion dans l'interface d'administration de la solution logiciel e-commerce du client.

Shopping-Flux fournit au Client un droit d'utilisation distant du Logiciel Shopping-Flux pour le traitement du catalogue produits du site e-commerce, l'envoi des Données traitées vers les Canaux de diffusion, et la remontée des informations de commandes depuis les Canaux de diffusion

#### *6.1. Accès aux Canaux de diffusion*

Le Logiciel est un transmetteur de flux ; son fonctionnement est directement dépendant des caractéristiques techniques du site e-commerce du Client et des Canaux de diffusion.

La liste des Canaux de diffusion accessibles grâce au Logiciel est présentée sur le site officiel de Shopping-Flux. Cette liste est établie par Shopping-Flux à sa seule discrétion et est susceptible d'évoluer, y compris en cours d'abonnement. Compte-tenu des évolutions permanentes des Canaux de diffusion, Shopping-Flux ne garantit pas au Client l'accessibilité à tous les Canaux de diffusion existants.

Les personnes morales ou physiques proposant les Canaux de diffusion sont des tiers aux présentes conditions générales de vente. Le Client prend connaissance lui-même et accepte de manière tout

à fait indépendante de Shopping-Flux les conditions des Canaux de diffusion.

Le Logiciel permet de transmettre les Données aux Canaux de diffusion, mais la diffusion des produits du site e-commerce du Client reste soumise aux règles des Canaux de diffusion indépendamment du fonctionnement du Logiciel. Entre autres et de façon non exhaustive, Shopping-Flux ne garantit pas le Client contre :

- Un déréférencement du Client sur un Canal de diffusion, par exemple en cas de mauvaises statistiques du Client sur le Canal de diffusion ;
- Une mauvaise présentation d'un produit sur un Canal de diffusion, par exemple si un produit similaire existe précédemment sur le Canal de diffusion avec une mauvaise description.

### 6.2. Licence d'utilisation du Logiciel

Le droit d'utilisation du Logiciel, consenti au Client, est personnel, non exclusif, non cessible et limité à la durée pendant laquelle le Client est abonné au Service.

La présente licence ne confère au Client aucun droit de propriété intellectuelle sur le Logiciel et sur les évolutions, qui demeurent la propriété entière et exclusive de Shopping-Flux.

Notamment, le Client s'interdit :

- De procéder à toute forme de reproduction ou de représentation du Logiciel, ou de sa documentation, ou d'altérer ou masquer, de quelque manière que ce soit, les marques, signes distinctifs, mentions de copyright apposées sur le Logiciel ;
- De modifier ou chercher à contourner tout dispositif de protection du Logiciel.

Le Client s'oblige à respecter les mentions de propriété Shopping-Flux figurant sur le Logiciel, les supports ou la documentation.

La présente licence étant incessible, il est strictement interdit de procéder à une sous-licence du Logiciel, quel que soit le sous-licencié visé et quelles que soient les conditions de la sous-licence, sans l'autorisation préalable et écrite de Shopping-Flux. En cas de non-respect de cette clause, le Client serait alors qualifié de contrefacteur.

### 6.3. Module d'interfaçage du Logiciel au site e-commerce du Client

Par défaut, le client doit utiliser ses propres connexions de son site e-commerce au Logiciel.

Shopping-Flux développe, pour la version standard de différentes solutions e-commerce (solutions techniques de création et gestion de sites e-commerce), des modules d'interfaçage du Logiciel avec le site e-commerce du Client. Ces modules sont des API (*application program interface*)

ouvertes mises à disposition des Clients, à titre gratuit.

Shopping-Flux ne peut pas être tenu responsable des problèmes rencontrés avec le module d'interfaçage, et des modifications éventuellement nécessaires du module d'interfaçage pour s'adapter aux spécificités du site e-commerce du Client.

Le Client reconnaît expressément qu'il est seul responsable des modifications qu'il effectuerait sur ces modules. En cas de modification par le Client, Shopping-Flux ne peut pas être tenue responsable des dommages, dysfonctionnements ou incidents éventuels, et le Client reconnaît que Shopping-Flux n'a aucune obligation d'intervenir.

A titre commercial, Shopping-Flux peut proposer au Client de prendre en charge gratuitement toutes modifications du module dans sa version standard, pour répondre aux spécificités du site e-commerce du Client ; le Client reconnaissant expressément que Shopping-Flux ne pourra pas être tenu responsable des dommages ou dysfonctionnements causés par son intervention.

Le Client s'interdit d'utiliser ces modules à des fins autres que l'interfaçage de son site e-commerce et le Logiciel. L'autorisation de Shopping-Flux d'utilisation des modules par le Client est limitée à la durée pendant laquelle le Client est abonné au Service.

### 6.4. Paramétrage

Le Client est seul responsable du paramétrage du flux de Données traitées par le Logiciel (produits du catalogue, règles de prix et état du stock...), y compris en cas d'intervention de Shopping-Flux à la demande du Client.

Le Client reconnaît et accepte qu'il existe un délai entre l'action de paramétrage et sa prise en compte par le Logiciel et par les Canaux de diffusion. Notamment, le Client reconnaît et accepte qu'une mise à jour du paramétrage demandée par lui sera effective sur les Canaux de diffusion seulement après ce délai.

Le Client est informé que Shopping-Flux réalise des sauvegardes de ses paramétrages. Le Client reconnaît et accepte que ces sauvegardes sont réalisées toutes les 24 heures et conservées pendant 48H et qu'un paramétrage datant de moins de 24 heures pourra être perdu en cas d'incident.

En cas de mauvaise utilisation du Logiciel par le Client, la restauration des paramétrages du Client par Shopping-Flux sera payante, facturée pour un minimum de 3h par canal au tarif de 120€ par heure.

## 7. Support clients

### 7.1. Condition d'intervention du support clients

Le service de support clients de Shopping-Flux traite les difficultés de fonctionnement du Service rencontrées par le Client, sous réserve qu'il s'agisse d'une difficulté répétitive et reproductible, empêchant l'accès à tout ou partie des fonctionnalités du Logiciel.

#### *7.2. Procédure d'accès aux support clients*

Le Client a accès au service de support clients de Shopping-Flux, selon la procédure suivante :

- Le Client s'assure que le problème ou dysfonctionnement rencontré n'est pas lié à ses propres équipements matériels et logiciels ;
- Le Client réalise un diagnostic et/ou transmet un problème ou une question via :
  - o Le formulaire présent dans son Back-office ;
  - o Un email envoyé à l'adresse support@shopping-flux.com;
  - o Le formulaire présent sur support.shopping-flux.com.
- Cette opération ouvre un ticket de support numéroté auprès du support clients Shopping-Flux ; l'ouverture d'un ticket de support est conditionnée à l'identification du Client et au remplissage complet du formulaire ;
- Le support clients Shopping-Flux traite les tickets de support les jours ouvrés de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 GMT ;
- La clôture du ticket de support est réalisée par le support clients de Shopping-Flux avec une information du Client par email;
- Le Client dispose d'un délai de 48 heures à compter du signalement de sa clôture par Shopping-flux pour l'envoi d'une contestation de la clôture. La contestation doit impérativement être dûment motivée. En l'absence de contestation, la clôture du ticket de support est réputée acceptée tacitement par le Client.

Le Client reconnaît expressément que Shopping-Flux ne peut être tenue responsable d'un mauvais traitement d'un problème ou d'une question dans le cas où la procédure d'accès au support clients de Shopping-Flux n'a pas été respectée.

#### *7.3. Développements spécifiques*

Le support clients de Shopping-Flux ne réalise aucune prestation de conseil ou aucun développement spécifique pour le Client. Les éventuels développements spécifiques feront systématiquement l'objet de devis préalable et facturation complémentaire.

#### *7.4. Responsabilité du Client*

Le Client reconnaît que le support clients de Shopping-Flux ne se substitue jamais au Client qui reste entièrement responsable de l'administration de son site e-commerce et de son utilisation du Service.

Le Client s'oblige à informer sans délai le support clients Shopping-Flux de toute information utile pour le bon fonctionnement du Service, notamment de toute communication importante ou urgente reçue de la part d'un Canal de diffusion.

Dans le cadre de la résolution d'un ticket de support, dans le cas où le Client ne parvient pas à réaliser lui-même certaines actions, le support clients de Shopping-Flux peut être amené à demander un accès FTP au site e-commerce du Client. Le Client reconnaît et accepte qu'il fournit à Shopping-Flux des accès FTP à son site e-commerce sous sa seule responsabilité. A ce titre, le Client s'engage à :

- Suivre et vérifier toute action du support clients de Shopping-Flux sur son Site afin de se garantir contre toute mauvaise manipulation ;
- Ne transmettre que des accès temporaires, et modifier les accès FTP dès que le ticket de support est clôturé.

## **8. Engagements du Client**

### *8.1. Obligation de collaboration*

Le Client reconnaît être le seul à disposer des informations relatives à son site e-commerce. A ce titre, le Client s'engage à collaborer activement avec les équipes de Shopping-Flux pour le bon fonctionnement du Service. Cette collaboration sera renforcée notamment dans les cas suivants :

- lors des demandes d'information de la part de Shopping-Flux,
- en cas d'alerte,
- en cas de dysfonctionnement du Service,
- lors de sa formation.

Le cas échéant, le Client s'engage à respecter scrupuleusement les instructions données par Shopping-Flux pour l'utilisation du Logiciel, et à s'assurer de leur transmission à l'ensemble des Utilisateurs.

Le Client reconnaît être le seul responsable des données relatives au catalogue produits de son site e-commerce. Lorsque le Client est une personne morale, le Client doit s'assurer de la capacité de la personne utilisant le Service à utiliser pour son compte le dit Service. A ce titre, le Client s'engage à vérifier autant que nécessaire la cohérence des Données traitées et leur intégrité sur les Canaux de diffusion, notamment dans les paramétrages du Logiciel de règles « Chercher/Remplacer », « Retrait-Auto », Smart pricing (exemple, sans être limitatif, de la création par erreur d'une règle automatique ou manuelle qui fixerait le prix de vente

en dessous du prix d'achat par le Client) et interface de mapping EAN et ASIN, et tout autre paramétrage disponible dans l'interface de SF.

Le Client reconnaît être le seul responsable des commandes sur son site e-commerce. A ce titre, le Client s'engage à vérifier autant que nécessaire, la transmission des commandes entre les Canaux de diffusion et son site e-commerce, et la cohérence des informations de commandes entre le Back-office et son site e-commerce.

Il est rappelé ici que Shopping-Flux est un éditeur de Logiciel, sa responsabilité se limite à la mise à disposition du Logiciel ; il n'a aucune obligation de conseil vis-à-vis de son Client.

Les paramétrages sont définis par le Client et appliqués selon les instructions du Client par le Logiciel Shopping-Flux. A ce titre, le Client s'engage à vérifier autant que nécessaire que les paramétrages appliqués sont bien ceux définis par lui et à s'assurer de leur conformité avec le cahier des charges de chaque Canal de diffusion concerné.

#### *8.2. Usage conforme à l'objet du Service*

Le Service ne peut être utilisé que pour la gestion de catalogue produits de site e-commerce dans le respect de l'ordre public et des bonnes mœurs. Le Client s'engage à respecter la législation en vigueur tout comme la réglementation applicable.

Le Client s'interdit tout autre usage, toute autre utilisation étant soumise à l'autorisation préalable et écrite de Shopping-Flux.

#### *8.3. Usage loyal du Service*

Le Client s'engage à utiliser le Service selon les standards habituels de la profession, et à ne mener aucun acte susceptible, de manière intentionnelle ou non, d'avoir un impact sur le fonctionnement normal du Service pour les Clients de Shopping-Flux, quelles que soient l'amplitude et la nature de cet impact.

#### *8.4. Obligation d'information*

Le Client s'oblige à informer immédiatement et de quelque manière que ce soit Shopping-Flux de tout acte de contrefaçon du Logiciel, ou susceptible d'être ainsi qualifié dont il aurait eu connaissance et de toute perte ou destruction de données ainsi que de tout dysfonctionnement, même non bloquant du Service.

#### *8.5. Garantie contre les poursuites judiciaires*

Le Client assume l'entière responsabilité de tous dommages pouvant résulter de son exploitation du Service.

Le Client s'engage à se conformer à toutes les règles légales qui pourraient empêcher, limiter ou réglementer la diffusion d'informations ou de

données, et notamment à se conformer à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978.

Le Client devra garantir et relever indemne Shopping-Flux de toutes les poursuites et condamnations judiciaires ou autres dont elle pourrait faire l'objet, en raison de la violation par le Client de l'une quelconque de ses obligations légales, des obligations stipulées au sein des Conditions Générales, ou de l'inexactitude de l'une de ses déclarations.

#### *8.6. Assurance*

Le Client déclare être assuré pour sa responsabilité civile professionnelle, auprès d'une compagnie notoirement solvable, pour tous les dommages matériels et immatériels potentiels dans le cadre de l'utilisation du Service. Il fournira à Shopping-Flux, sur première demande, une attestation d'assurance.

### **9. Conditions financières**

#### *9.1. Tarifs*

Le Service fait l'objet d'un abonnement mensuel, facturé et payable une fois par mois. Les tarifs de l'abonnement au Service sont présentés sur le site officiel de Shopping-Flux ; ils sont fonctions du nombre de produits dans le catalogue du site e-commerce du Client et des Canaux de diffusion choisis par le Client. La facturation mensuelle du Client évolue donc de manière automatique chaque mois selon le nombre de références produits remontés dans son flux de données au cours du mois écoulé, et du nombre de Canaux de diffusion activés par le Client.

Hors période de test ou d'offre promotionnelle, le tarif correspondant à l'abonnement du compte du Client, présenté sur le site officiel de Shopping-Flux, s'applique.

Les tarifs sont fixés par Shopping-Flux à sa seule discrétion. Shopping-Flux se réserve le droit de les modifier à tout instant, les modifications prenant le cas échéant effet le premier du mois suivant leur publication sur le site officiel de Shopping-Flux. Les Clients étant déjà abonnés au Service seront informés par email, ou par leur Back-office Shopping-Flux, ou via le site officiel de Shopping-Flux, des nouveaux tarifs avant leur entrée en vigueur.

#### *9.2. Facturation*

Les factures sont émises mensuellement par Shopping-Flux et mises à la disposition du Client dans son Back-office.

Tout compte Client ouvert reste facturable tant que le Client n'a pas manifesté par écrit son intention de résilier son abonnement au service de Shopping-Flux.

Tout désaccord concernant la facturation devra être motivé par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception, dans un délai de 7 jours après facturation. En l'absence, le Client sera réputé avoir accepté tacitement la facturation.

### 9.3. Paiement

Les factures sont payables immédiatement, par le moyen de paiement choisi par le Client au moment de l'abonnement au Service.

Sachant que tout autre moyen de paiement choisi par le Client, autre que le paiement par carte bleue, entraînera la facturation d'une surtaxe de 15% pour frais de gestion et traitement.

Le Client s'engage à fournir à Shopping-Flux, de manière exhaustive, l'ensemble des informations nécessaires à assurer le traitement effectif des paiements le cas échéant. Il s'engage notamment à renseigner et à mettre à jour dès que nécessaire son nom ou sa dénomination sociale, son adresse postale, ses coordonnées bancaires, son numéro de TVA intracommunautaire ainsi qu'une adresse email valide.

### 9.4. Défaut de paiement

En cas de défaut de paiement et après une première relance :

- Le Service pourra être suspendu unilatéralement : suspension des accès du Client au Back-office, arrêt des flux vers les Canaux de diffusion et mise à zéro des stocks sur les Canaux de diffusion ;
- L'abonnement pourra être résilié ;
- Les sommes dues donnent lieu à une indemnité forfaitaire de 40 euros, et font courir des intérêts à compter de la date d'échéance, à un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

## 10. Exclusion de responsabilité de Shopping-Flux

Shopping-Flux est soumise à une obligation de moyens au regard de la fourniture du Service.

Dans le cas où la responsabilité de Shopping-Flux serait recherchée pour la réparation d'un préjudice de quelque nature que ce soit, direct ou indirect, les sommes pouvant être mises à la charge de Shopping-Flux au titre de la responsabilité qu'elle pourrait encourir à ce titre, ne pourront excéder le montant hors taxes total facturé au Client durant l'année pendant laquelle le fait générateur de la responsabilité de Shopping-Flux est survenu.

En tout état de cause, la responsabilité de Shopping-Flux ne pourra être recherchée pour la réparation d'un préjudice de nature indirecte, tel que, sans que cette liste soit limitative : une perte

de revenus ou de chiffre d'affaire, une perte ou vol de données, une baisse de trafic, une perte de clientèle, une atteinte à l'image ou la réputation.

Le Client est seul responsable de toutes les opérations qu'il effectue ou de toute opération effectuée par un tiers qu'il a mandaté à cet effet, lors de l'utilisation du Service.

Shopping-Flux décline toute responsabilité quant au contenu et à la valeur juridique attendus des éléments figurant sur le site e-commerce du Client ainsi que de leur appréciation par une quelconque administration ou juridiction.

Etant rappelé que Shopping-Flux n'intervient pas, de quelque façon que ce soit, dans les relations contractuelles entre le Client et les visiteurs de son site e-commerce, Shopping-Flux ne saurait être impliquée dans quelque différend commercial que ce soit pouvant survenir entre le Client et ses contractants. En conséquence, Shopping-Flux ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas de défaillance du Client dans le cadre de la commercialisation, la vente ou la livraison de ses produits et ou services.

Etant rappelé que Shopping-Flux n'intervient pas, de quelque façon que ce soit, dans les relations contractuelles entre le Client et les Canaux de diffusion, Shopping-Flux ne saurait être impliquée dans quelque différend commercial que ce soit pouvant survenir entre le Client et les Canaux de diffusion. En conséquence, Shopping-Flux ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas de rejet du Client par un Canal de diffusion.

Le Client restant seul responsable de sa bonne relation commerciale avec les Canaux de diffusion.

## 11. Disponibilité du Service

Shopping-Flux fournira ses meilleurs efforts aux fins de rendre le Service disponible par le Client 24h/24, 7J/7, sans interruption autre que celles requises pour les besoins de la maintenance curative ou évolutive du Logiciel ou, de manière générale, pour assurer le bon fonctionnement du Service.

Le Client reconnaît que, en cas d'indisponibilité du Service, il garde la capacité pleine et entière de gérer directement ses commandes sur les Canaux de distribution. Aussi la responsabilité de Shopping Flux ne peut être recherchée et engagée pour des commandes non traitées sur les Canaux de distribution.

### 11.1. Interruption pour maintenance

Shopping-Flux se réserve le droit de fermer l'accès au Service pour les besoins de la maintenance curative ou évolutive de la Logiciel. Ces fermetures seront, autant que possible, réalisées en dehors des heures de forte affluence et avec une information préalable des Clients.

En cas d'interruption pour les besoins de la maintenance, le Back-office du Client est inaccessible ; mais avec un maintien des flux entre le site e-commerce du Client et les Canaux de diffusion. Toutefois, le Client reconnaît que ces flux pourraient être altérés partiellement ; et Shopping-Flux garantit l'intégrité des flux, notamment clics, redirections et remontées de commandes, à 99% seulement.

Les durées d'interruption pour les besoins de la maintenance, et les indemnités du Client, sont les suivants :

<i>Durée d'interruption pour maintenance</i>	<i>Indemnisation en % de l'abonnement mensuel</i>
< 4 heures	0%
Entre 4 et 10 heures	2%
> 10 heures	5%

#### *11.2. Interruption indépendante de la volonté de Shopping-Flux*

L'attention du Client est spécifiquement attirée sur le fait que le Service est, comme toute application informatique, susceptible de dysfonctionnements, anomalies, erreurs ou interruptions. En conséquence, Shopping-Flux ne garantit pas au Client le fonctionnement ininterrompu du Service.

En aucun cas, Shopping-Flux ne pourra être tenue responsable des dommages subis par le Client qui seraient dus à une indisponibilité du Service, et ne peut en aucun cas être tenue envers le Client d'une obligation de réparation ou d'indemnisation qui serait liée à un problème d'accessibilité au Service.

Notamment, Shopping-Flux ne saurait être tenue responsable des perturbations, coupures, anomalies qui ne sont pas de son fait et qui affecteraient les transmissions Internet, quelles qu'en soient l'importance et la durée.

## **12. Force majeure**

Aucune des Parties ne peut être tenue responsable de toute perte ou dommage ayant pour origine le retard ou l'inexécution de ses obligations imputable à un cas de force majeure ou d'un fait d'un tiers extérieur à leur volonté, à la condition que la survenance de cet événement soit rapidement portée à la connaissance de l'autre Partie par écrit, en précisant l'incidence de cet événement sur la durée estimée pendant laquelle il affectera l'exécution du Service.

Dès la disparition du cas de force majeure ou du fait générateur, les Parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles.

Il est convenu que peuvent constituer notamment des cas de force majeure outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des tribunaux français: les modifications législatives et réglementaires, les

incendies, les tempêtes, les inondations, les grèves internes ou externes aux Parties, la maladie, les catastrophes naturelles, les épidémies, les guerres, les surtensions et chocs électriques, les pannes des systèmes de refroidissement et des matériels informatiques, les blocages et ralentissements des réseaux de communications électroniques, et plus généralement tout fait imprévisible et extérieur à la volonté des Parties.

En cas d'indisponibilité du Service d'une durée supérieure à quinze (15) jours à compter de la notification par l'une des Parties de la force majeure, l'autre Partie aura la faculté de résilier l'abonnement au Service par email, sans préavis ni indemnité.

## **13. Propriété Intellectuelle**

#### *13.1. Absence de cession des droits de propriété intellectuelle*

« Shopping-Flux » est une marque déposée auprès de l'INPI, dont le titulaire est la société SHOPPING-FLUX SAS immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 531 496 339.

L'utilisation du Service n'opère aucun transfert de propriété au profit du Client. En conséquence, le Client s'interdit de porter atteinte de quelque façon que ce soit aux droits de propriété intellectuelle détenus par Shopping-Flux ou l'un de ses partenaires, notamment relatif aux textes, photos, vidéos, données, affiches, logos, marques et autres éléments reproduits sur les sites de Shopping-Flux et dans le Logiciel.

Pendant l'utilisation du Service, le Client ne dispose que d'un simple droit d'utilisation distant du Logiciel et du module d'interfaçage, pour un seul site e-commerce, pendant toute la durée du Service et pour le monde entier.

#### *13.2. Lutte contre la contrefaçon*

Le Client garantit qu'il a tous les droits pour utiliser l'ensemble des éléments transmis à Shopping-Flux et présents sur son site e-commerce, tels que marques, logos, musiques, vidéos, liens hypertextes, etc. Le Client est également responsable du contenu des propos écrits par les internautes sur son site e-commerce et par ses collaborateurs. Il fait son affaire de la surveillance de ceux-ci.

En tant qu'éditeur d'un Logiciel « self-service » mis à la disposition de nombreux clients, Shopping-Flux ne saurait être tenu responsable de l'utilisation abusive par le Client de marque déposée par des tiers, le Client garantit Shopping-Flux contre toute éventuelle action intentée contre Shopping-Flux, dans la mesure où celle-ci serait issue d'une allégation selon laquelle un élément du site e-commerce du Client pourrait être qualité de contrefaisant ou d'acte de concurrence déloyale ou de parasitisme ou de dénigrement ou de diffamation

ou de publicité mensongère. Le Client paiera les frais et dommages-intérêts qui seraient judiciairement mis à la charge de Shopping-Flux.

Dans un objectif global de lutte contre la contrefaçon sur Internet, le Client s'engage à ce que le contenu de son site e-commerce soit conforme à la législation applicable, à ne pas porter atteinte aux droits des tiers, et à ne pas commercialiser de marchandises contrefaisantes. Il déclare ne faire l'objet d'aucune action en contrefaçon ou autre. La responsabilité de Shopping-Flux ne saurait être engagée en cas de vente d'objets issus de la contrefaçon par le Client.

### *13.3. Référence commerciale*

Tous les textes, photos, vidéos, données, logos, marques et autres éléments reproduits sur les sites de Shopping-Flux sont réservés et protégés par les droits de propriété intellectuelle, notamment droits d'auteur, droits voisins, droits des marques et par la législation relative à la protection des bases de données.

En conséquence, aucune exploitation, diffusion, reproduction, ou autre utilisation de ces éléments, même partielle, ne peut être faite sans l'autorisation expresse de Shopping-Flux.

Néanmoins, Shopping-Flux autorise pendant l'utilisation du Service, le Client à citer, à titre de référence commerciale, sa dénomination sociale.

Le Client autorise expressément Shopping-Flux à citer, pendant l'utilisation du Service, à titre de référence commerciale, sa dénomination sociale ainsi que les marques de ses produits.

Chaque Partie s'engage expressément à ne pas nuire à l'image de l'autre Partie.

## **14. Données à caractère personnel**

En s'abonnant au Service, le Client reconnaît qu'il met à disposition ses données nominatives et commerciales le concernant (nom, prénom, RCS si personne morale, adresse électronique, numéro de téléphone, et informations statistiques sur l'activité de son site e-commerce). Ces données sont conservées à des fins de sécurité et pour mieux personnaliser les offres faites au Client.

Les données personnelles peuvent être transmises aux sociétés d'hébergement. Ces sociétés, entre autres, peuvent être amenées à héberger les Données relatives au site e-commerce du Client ainsi que les données à caractère personnel relatives au Client afin d'assurer le bon fonctionnement du Service et d'en proposer des améliorations.

Lors de la création ou de la consultation de son compte, le Client accepte de recevoir des offres et des messages transactionnels de Shopping-Flux.

En vertu de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et de ses décrets d'application, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des informations le concernant collectées par la Shopping-Flux dans le cadre de son activité. Le droit de suppression ne peut être exercé que pour des motifs légitimes.

Ces droits pourront être exercés en adressant un courrier à la Société : Shopping-Flux - Service Réclamation Données à caractère personnel, 9 rue de la Gare 94230 Cachan (France).

Le Client est informé que le Site met en œuvre un procédé automatique pour implanter un cookie dans son ordinateur, permettant d'enregistrer des informations relatives à sa navigation sur le site.

Enfin, le Client admet que Shopping-Flux peut être amenée, conformément à ses obligations légales, à révéler des données personnelles le concernant dans le cadre de procédures légales (réquisitions judiciaires, etc.).

## **15. Résiliation**

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée.

### *15.1. Résiliation pour convenance*

Les Parties peuvent résilier l'abonnement au Service à tout moment, sans justification ni indemnité.

Si la résiliation est le fait de Shopping-Flux, le Client en sera informé par email ou par courrier. Si la résiliation est le fait du Client, celui-ci devra notifier à Shopping-Flux la résiliation en envoyant un courrier recommandé avec accusé de réception.

La résiliation sera effective au terme d'un délai de quinze (15) jours à compter de la réception de la notification.

En cas de spécificités techniques du client non compatibles ou créant des dysfonctionnements de fonctionnement du Logiciel, la résiliation ou la suspension du service est immédiate.

Le Client reste redevable du montant des sommes dues au titre de l'abonnement au Service jusqu'au jour de la fermeture de son compte.

### *15.2. Résiliation ou suspension du Service pour faute*

Shopping-Flux pourra suspendre le Service ou résilier l'abonnement au Service, notamment dans l'un des cas suivants :

- Défaut de paiement ;
- Usage illicite ou déloyal du Service ;
- Comportement susceptible d'entacher l'image de Shopping-Flux ;



- Activité du site e-commerce du Client susceptible d'entraîner des perturbations sur le Service ;
- Non-respect d'une injonction faite par Shopping-Flux au Client ;
- Manquement de respect au près de Shopping-Flux et de ses collaborateurs ;
- Et plus généralement toute violation aux présentes Conditions Générales ;
- Décision judiciaire.

A défaut d'accord dans un délai de 30 jours, les Parties attribuent compétence exclusive au Tribunal de Commerce de Créteil (France), sauf pour les cas où le litige relève de la compétence du Tribunal de Grande Instance en application des dispositions du Code de propriété intellectuelle applicables.

Si l'une des situations suivantes venait à se produire, Shopping-Flux peut, après mise en demeure du Client de remédier à la situation, résilier l'abonnement au Service, dans un délai de 5 (cinq) jours à compter de la mise en demeure. Néanmoins, en cas de décision judiciaire et en cas d'usage déloyal du Service, la résiliation sera immédiate et sans préavis.

Une telle résiliation ne donne droit à aucune indemnisation du Client.

Le Client reste redevable du montant des sommes dues au titre de l'abonnement au Service.

Shopping-Flux se réserve le droit d'être indemnisé de son entier préjudice, le cas échéant.

### *15.3. Effet de la résiliation*

La résiliation de l'abonnement au Service entraîne, sans délai, la cessation des droits d'utilisation du Logiciel accordés au Client. Elle entraîne également, entre autres, la suspension des accès du Client au Back-office, l'arrêt des flux vers les Canaux de diffusion et la mise à zéro des stocks sur les Canaux de diffusion

## **16. Loi Applicable – Tribunaux applicable**

Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit français. En cas d'interprétation ou de traduction divergente, seule la version française fera foi.

Dans l'éventualité où l'une quelconque des dispositions des Conditions Générales serait déclarée nulle ou sans effet, de quelque façon et pour quelque motif que ce soit, elle serait réputée non écrite et n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions.

Aucune renonciation de l'une ou l'autre des Parties à se prévaloir de l'un quelconque de ses droits conformément aux termes des Conditions Générales, ne saurait constituer une renonciation pour l'avenir auxdits droits.

Les Parties acceptent et reconnaissent valable tout échange par email, entre elles.

Tout différend entre les parties, relativement à l'interprétation ou à l'exécution des Conditions Générales fera l'objet d'une tentative de règlement amiable.